



LANNION-TRÉGOR
COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER
KUMUNIEZH

CC_2024_0227

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil de Communauté du 12 novembre 2024

L'an deux mille vingt quatre, le douze novembre à 18 h 00, au siège de Lannion-Trégor Communauté, 1 rue Monge à Lannion, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de M. Gervais EGAULT, après convocation adressée individuellement à chaque conseiller, le 25 octobre 2024.

Nombre de membres en exercice : 85 titulaires - 47 suppléants
Présents ce jour : 62 Procurations : 12

Étaient présents :

Mme AURIAC Cécile , Mme BARBIER Françoise , M. BODIOLU Henri , Mme BOIRON Bénédicte , Mme BRAS-DENIS Annie , M. CALLAC Jean-Yves , M. CAMUS Sylvain , M. COCADIN Romuald , M. COENT André , Mme CRAVEC Sylvie , Mme DANGUY-DES-DESERTS Rosine , M. DELISLE Hervé , M. ANDRE Ismaël (suppléant de M. DROUMAGUET Jean), M. EGAULT Gervais , M. EVEN Michel , M. GUELOU Hervé , Mme GUILLOU Marie-Annick , M. HENRY Serge , M. HOUSSAIS Pierre , Mme LE DILAVREC Nathalie (suppléante de M. HOUZET Olivier), Mme HUE Carine , M. HUONNIC Pierre , M. JEFFROY Christian , M. JORAND Jean-Claude , Mme KERRAIN Tréfina , M. LATIMIER Hervé , M. LE BIHAN Paul , M. LE CREURER Eric , M. LE GALL Jean-François , Mme LE GUÉZIEC Patricia , M. LE HOUEROU Gilbert , M. LE JEUNE Joël , Mme LE MEN Françoise , M. LE MOULLEC Frédéric , M. LE ROI Christian , M. LE ROLLAND Yves , M. LEON Erven , M. L'HEREEC Patrick , Mme LOGNONÉ Jamila , M. MAHE Loïc , M. MAINAGE Jacques , M. MARTIN Xavier , Mme MAREC Danielle , M. MEHEUST Christian , Mme NIHOARN Françoise , M. OFFRET Maurice , M. PARANTHOEN Henri , M. PHILIPPE Joël , Mme PIRIOU Karine , M. PRIGENT François , Mme PRUD'HOMM Denise , M. QUENIAT Jean-Claude , M. QUEGUINER Yannick , M. QUILIN Gérard , M. RANNOU Laurent , M. ROBERT Eric , M. ROBIN Jacques , M. ROUSSELOT Pierrick , M. SEUREAU Cédric , Mme SAUVEE Julie , M. TERRIEN Pierre , M. THEBAULT Christophe

Procurations :

M. ARHANT Guirec à M. GUELOU Hervé, Mme BENECH Laurence à M. OFFRET Maurice, M. BETOULE Christophe à M. LEON Erven, M. KERGOAT Yann à M. JEFFROY Christian, M. KERVAON Patrice à M. LE BIHAN Paul, Mme NICOLAS Sonya à M. ROBERT Eric, M. NOEL Louis à Mme MAREC Danielle, Mme PIEDALLU Anne-Françoise à Mme BRAS-DENIS Annie, M. PONCHON François à M. EGAULT Gervais, Mme PONTAILLER Catherine à Mme DANGUY-DES-DESERTS Rosine, Mme PRIGENT Brigitte à Mme AURIAC Cécile, M. THERIN Patrick à Mme PRUD'HOMM Denise

Étaient absents excusés :

Mme COADIC Marie-Laure, M. COLIN Guillaume, M. GARZUEL Alain, Mme GOURHANT Brigitte, M. LE BRAS Jean-François, M. NICOLAS Gildas, M. NEDELLEC Yves, M. PEUROU Yves, M. ROGARD Didier, M. SALIOU Jean-François, Mme TURPIN Sylvie

Il a été procédé, conformément à l'article à L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. M. LE MOULLEC Frédéric, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Approbation du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune de Lannion

Exposé des motifs

Le projet de zonage de la commune de Lannion a été arrêté le 26 mars 2024 par délibération n° CC_2024_0055 du Conseil communautaire.

A la suite de la décision de la Mission Régionale de l'Autorité environnementale (MRAe) du 5 décembre 2023, le projet a été dispensé d'évaluation environnementale.

L'étude conclut :

- à l'ajout au zonage d'assainissement collectif des habitations déjà raccordées au réseau d'assainissement collectif ;
- à l'ajout au zonage d'assainissement collectif des secteurs de :
 - Keradraou,
 - Toul Ar Wazh,
 - Le Henves (*sous réserve d'ouverture à l'urbanisation*),
 - Hent Penn Fank (*sous réserve d'ouverture à l'urbanisation*),
 - Lannigou (*sous réserve d'ouverture à l'urbanisation*),
 - Rue de Kerneguez (*sous réserve d'ouverture à l'urbanisation*),
 - Pors Ar Goff (*sous réserve d'ouverture à l'urbanisation*),
 - Rue Marie-Gabriel Laouenan,
 - Rue Garenn C'hlas (*sous réserve d'ouverture à l'urbanisation*),
 - Keravel,
 - Rue de l'école,
 - Moulin du Duc,
 - Chemin Convenant Bellec (*sous réserve d'ouverture à l'urbanisation*),
 - Rue de Tonquédec,
 - Chemin de Kerangoff (*sous réserve d'ouverture à l'urbanisation*),
 - Saint Hugeon (*sous réserve d'ouverture à l'urbanisation*),
 - Rue Gabriel Calloet de Kerbrat (*sous réserve d'ouverture à l'urbanisation*),
 - Côte du Rest (*sous réserve d'ouverture à l'urbanisation*),
 - Rue de Mesmeur_1 (*sous réserve d'ouverture à l'urbanisation de Mesmeur_2*),
 - Rue de Mesmeur_2 (*sous réserve d'ouverture à l'urbanisation*),
 - Pen An Allee (*sous réserve d'ouverture à l'urbanisation*).

Les autres secteurs d'études restent en assainissement non collectif.

Une enquête publique s'est déroulée du 3 avril au 6 mai 2024. Le public s'est exprimé et les réponses ont été apportées dans un mémoire consultable sur le site internet de Lannion Trégor Communauté.

La commissaire enquêtrice a rendu un avis favorable sans réserve le 4 juin 2024.

Il convient par conséquent d'approuver le zonage d'assainissement des eaux usées de la commune de Lannion.

Le zonage retenu est joint en annexe de la présente délibération.

VU

La délibération n°CC_2024_0055 du Conseil communautaire en

date du 26 mars 2024 portant arrêt du projet de zonage
d'assainissement des eaux usées de la commune de Lannion ;

VU

L'avis favorable de la commissaire enquêtrice ;

**Après en avoir délibéré, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE à L'UNANIMITÉ
(Par 74 pour)**

DECIDE DE :

APPROUVER Le zonage d'assainissement des eaux usées de la commune de
Lannion.

AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à signer toute pièce
relative à l'application de la présente délibération.

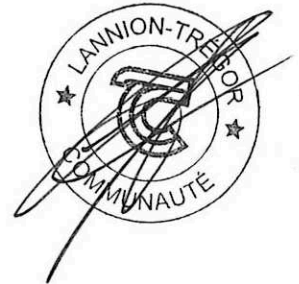
Fait et délibéré, à Lannion les jour, mois et an précités.
POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DUMENT SIGNÉ.

***La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux auprès du
Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de son affichage.***

**Le Président atteste le caractère exécutoire de la présente
délibération,
transmise au contrôle de légalité par télétransmission le : 20 NOV. 2024
Publiée et mise en ligne sur le site internet de LTC le : 20 NOV. 2024
Notifiée le :**

**Le Président,
Gervais
EGAULT**

**Le Président,
Gervais EGAULT**

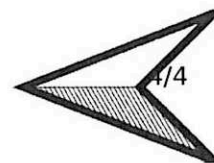
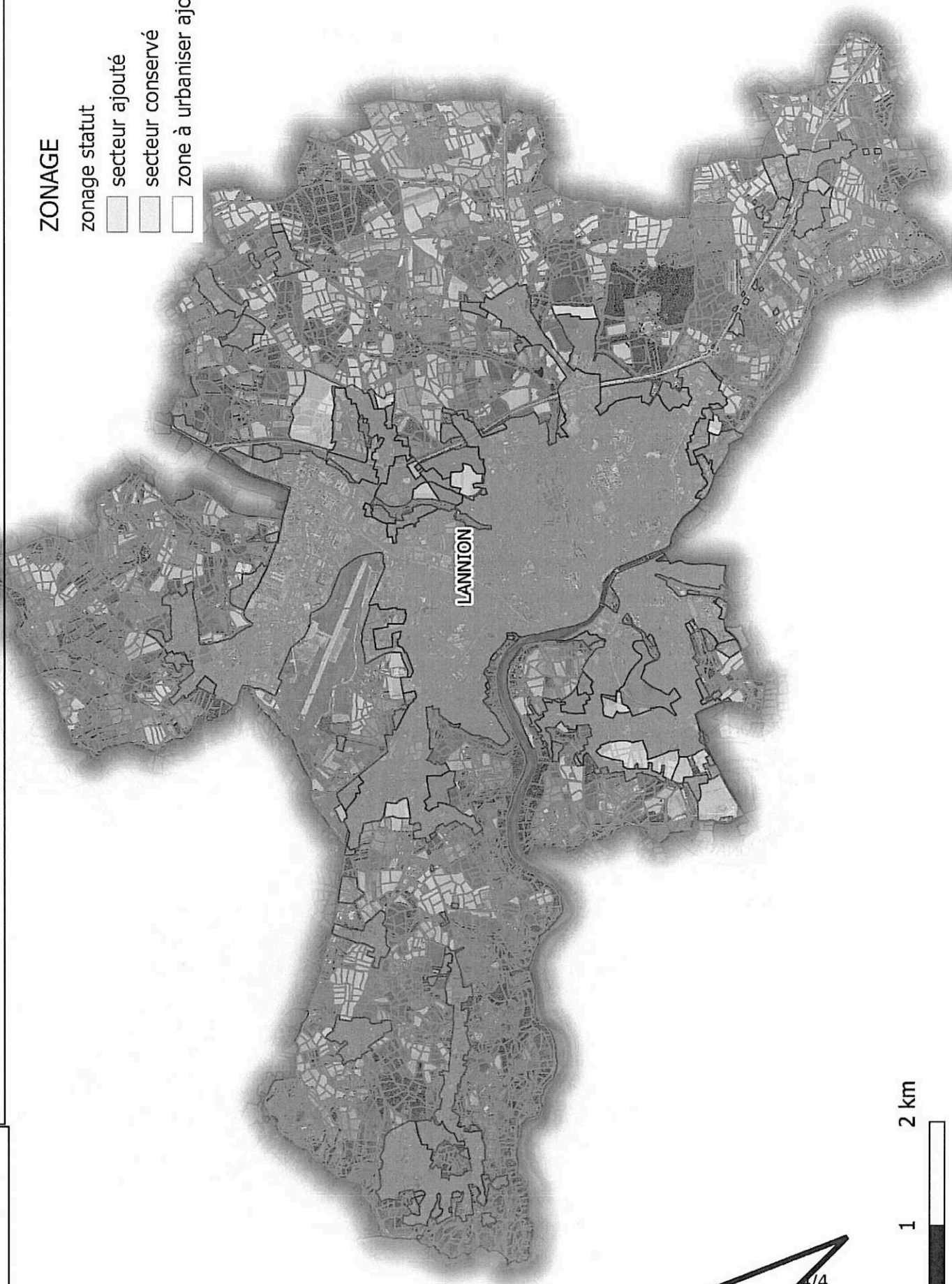


ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES DE LA COMMUNE DE LANNION

ZONAGE

zonage statut

- secteur ajouté
- secteur conservé
- zone à urbaniser ajoutée au zonage



0 1 2 km



Envoyé en préfecture le 20/11/2024
Reçu en préfecture le 20/11/2024
Publié le
ID : 022-200065928-20241112-CC_2024_0227-DE